

Subsides

tion logique des causes techniques, nous avons une vision exaltante des possibilités immédiates, bref, nous avons tous les pouvoirs de poser des actes positifs.

Pensons d'abord aux enfants et aux adolescents! Accordons au moins \$1 par jour aux premiers, et \$2 aux seconds. Permettons à cette catégorie de citoyens de profiter du revenu annuel garanti, pour qu'ils puissent contribuer à la distribution d'un pouvoir d'achat adéquat, ce qui maintiendrait l'économie en équilibre. Au fait, cette catégorie de citoyens devrait passer avant toutes les autres.

L'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) a dit dans son discours qu'il faudrait s'efforcer de mettre au point des programmes de sécurité du revenu qui atteignent les objectifs à l'intérieur d'une relation d'interdépendance avec le système de fiscalité lui-même.

Il a dit aussi qu'il importe de reconnaître qu'il existe de nombreuses formes de redistribution du revenu au Canada, et que la législation en matière de sécurité sociale doit être envisagée dans le contexte du système global des lois fiscales. Il a dit en même temps que si le Canada tient à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de sécurité sociale, il faut trouver de meilleures façons d'agencer les composantes. En dernier lieu, a-t-il dit, nous devons tenir compte de la virtualité d'un conflit entre, d'une part, la répugnance naturelle des Canadiens, face à la hausse du niveau général d'imposition et, d'autre part, le souci dont devraient témoigner les gouvernements, au nom de tous les Canadiens, d'améliorer l'aide aux défavorisés.

Or, rien ne peut se faire sans les ressources nécessaires, et nous n'avons pas encore découvert de baguette magique, ni de formule d'alchimie. Que de phrases compliquées pour dire que l'on veut beaucoup, mais que les moyens manquent. Il faut plus de temps encore pour expliquer qu'il va falloir augmenter les taxes des Canadiens.

On promet un relèvement substantiel des pensions de sécurité de la vieillesse, et qu'il ne s'agira pas uniquement d'une augmentation symbolique. Mais jamais on ne parle des allocations familiales, qui sont encore au niveau de 1944-1945, année où le régime a été mis en vigueur.

Le ministre et les partis politiques ont complètement oublié d'inscrire les allocations familiales sur la liste des divers programmes pertinents, élaborés par les Canadiens conscients de leur responsabilité envers ceux qui ne peuvent travailler.

Pourquoi, monsieur le président, existe-t-il deux poids, deux mesures pour les vieux et pour les jeunes? Au cours de sa vie, chaque individu éprouve le besoin prioritaire de respirer, de manger, de dormir quelque part et de se vêtir. Pourquoi, alors, les mêmes députés votent-ils des pensions aux personnes âgées indexées sur le coût de la vie et négligent-ils d'agir dans le même sens en ce qui a trait aux allocations familiales?

Pourquoi les mêmes députés se votent-ils des augmentations de salaire jusqu'à \$26,000 par année pour indexer leur salaire sur le coût de la vie, et en même temps, refusent-ils d'en faire autant en ce qui a trait aux allocations familiales, pour des jeunes qui sont dans l'absolue incapacité de gagner leur subsistance?

Le ministre lui-même déclarait que les salaires ne tiennent pas compte généralement des responsabilités familiales.

Je suggère donc, monsieur le président, que les allocations familiales, dans le cadre des lois actuellement en

[M. Latulippe.]

vigueur, soient haussées pour tous les enfants, jusqu'à l'âge de 18 ans, dans le cadre du revenu garanti.

La production du Canada s'est accrue de 102 milliards de dollars depuis 1944, et l'on manque d'argent pour les enfants du Canada. Il y a de l'argent pour tous. Les enfants ont faim et froid, et leurs parents ont honte d'une semblable situation.

Quand on trouve le moyen d'augmenter le coût de la vie, on doit également trouver le moyen de permettre aux familles de vivre. L'augmentation des allocations familiales aurait dû avoir lieu au même rythme que celle des pensions de sécurité de la vieillesse, des salaires des députés et des sénateurs ou, encore, au même rythme que celles qui se sont produites dans tous les secteurs de l'économie. Seul le secteur des allocations familiales n'a pas progressé.

Je ne suis pas contre le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), quand il demande avec toute l'ardeur qu'on lui connaît, l'augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse. Toutefois, je lui demanderais de bien vouloir nous appuyer, de bien vouloir regarder du côté des familles canadiennes, parce que celles-ci éprouvent présentement plus de besoins que les personnes âgées. Les enfants demandent à la population du Canada d'être traités au moins sur un pied d'égalité avec toutes les institutions ou tous les secteurs de l'économie.

Monsieur le président, nous devons de grandes choses aux familles. Nous leur devons la justice et une certaine sécurité. Il est bon de donner la sécurité aux personnes âgées, mais si l'on ne permet pas aux Canadiens de renouveler la société par la natalité, si l'on commet toutes les erreurs possibles, et si l'on est contre la famille, bientôt, il n'y aura ni jeunes, ni personnes âgées. On n'aura plus besoin d'accorder de pensions aux personnes âgées ou d'allocations familiales, parce que la société aura disparu.

Monsieur le président, nous devons assumer nos responsabilités, nous devons nous ouvrir les yeux et, tous ensemble, reconnaître l'injustice que nous avons commise envers la famille, à l'encontre de l'évolution normale de la population canadienne. Présentement, les lois, toutes les restrictions et tous les embêtements économiques incitent les parents à ne plus avoir d'enfants.

Voilà, monsieur le président, où nous en sommes; au fait, nous assistons à la disparition presque complète de la civilisation canadienne ou chrétienne.

• (1520)

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer sur la motion de l'honorable M. Drury tendant à l'adoption des crédits 35a, 40a et 45a du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DU CRÉDIT 10a,
MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION

L'hon. Allan J. MacEachen, au nom de l'honorable M. Drury, propose:

Que le crédit 10a, au montant de \$292,263,037 du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, pour le Programme de perfec-